



# COMMUNIQUE

Date : 14 septembre 2021

## Service communication

Pauline Martineau / tél : 05 49 64 85 26 / [martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr)

## NOTE DE PRESSE

# Opération marquage de vélos

**La Ville de Parthenay organise une Opération marquage de vélos samedi 25 septembre de 14h à 17h devant le Palais des congrès (Esplanade Georges-Pompidou). Elle invite les Parthenaisien(ne)s qui le souhaitent à venir faire identifier leur deux-roues. Ces identifications permettent de mieux lutter contre les vols. Inscription obligatoire.**

## Le marquage des vélos : une démarche obligatoire

Pour lutter contre le vol de vélos ou leur revente illicite, l'identification des vélos vendus neufs est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les vélos d'occasion vendus par des professionnels.

Lors de l'achat d'une bicyclette, un identifiant composé de 10 caractères (lettres et chiffres) est gravé sur le cadre. Le numéro est ensuite enregistré dans une base de données pour identifier plus facilement le propriétaire et ainsi lutter contre les vols

Les vélos d'enfants, les remorques de bicyclette ou autre moyen de déplacement personnel comme les trottinettes ne sont pas concernés.

## Opération marquage de vélo : qui est concerné ?

L'opération du 25 septembre **est réservée aux habitants de Parthenay uniquement**. Elle s'adresse à tous les Parthenaisien(nes) de vélo non-identifiés, notamment :

- Propriétaires de vélos neufs achetés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Propriétaires de vélos d'occasion achetés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021 chez un professionnel
- Propriétaires de vélos d'occasion achetés auprès d'un particulier

## **Inscription obligatoire**

L'opération est gratuite, limitée à 50 vélos et à deux vélos par foyer.

**Il est donc demandé de s'inscrire au préalable via cette adresse :  
[www.ville-parthenay.fr/marquage-velo](http://www.ville-parthenay.fr/marquage-velo)**

Une fois l'inscription enregistrée, les participants recevront une confirmation d'inscription. Le 25 septembre, ils seront invités à se présenter avec :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Son vélo, bien sûr

**Plus de renseignements auprès de la Police municipale : 05 49 94 90 08.**